

contemporaine. Voici quelques vers qui n'y font pas mauvais figure et dont le public intelligent a bien saisi la portée actuelle :

### L'AFFRANCHI.

Tu dis que de César je fus jadis l'esclave  
Et tu l'es aujourd'hui d'un peuple qui le brave ;  
Je me suis affranchi du joug longtemps porté,  
Tu le subis encore et tu l'as mérité ;  
Moi je courbai le front sans désir de le faire,  
Toi tu courbes le tien pour rester populaire ;  
Esclave plus que moi, toi, né patricien,  
Tu te mets aux genoux du dernier plébéien ;  
Tu flattes, rougissant, les goûts de cette masse,  
Tu fais courtisan de cette populace,  
Vile aux yeux de chacun, vile à tes propres yeux,  
Mais qui doit seconder tes plans ambitieux.  
Tu leur fais chaque jour de nouvelles promesses,  
Tu fais luire à leurs yeux les honneurs, les richesses,  
Pour qu'ils veuillent marcher un jour à ton signal.  
Tu crois ce jour venu ? C'est le moment fatal !  
Vaincu, tu dois mourir, vainqueur, que peux-tu faire,  
Si non perdre en un jour ton renom populaire ?  
Songe, avant de venger ce jeune plébéien,  
Qui, mort, est tout pour toi, qui, vivant, n'était rien,  
A ce moment fatal où la foule hurlante  
Réclamera le prix de sa tâche sanglante ?  
Que peux-tu lui donner après ce coup de main ?  
Le pillage aujourd'hui, la misère demain.

EDMOND DUVAL

Nous lisons dans la Gazette des Tribunaux :

L'instruction de l'affaire du prince Pierre Bonaparte ne sera pas terminée aussi tôt que nous le faisons pressentir hier. Il n'est même pas possible aujourd'hui d'en assigner approximativement la clôture.

Dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres, le magistrat instructeur est, chaque jour, conduit par ses investigations à reconnaître la nécessité d'entendre de nouveaux témoins, et l'information prend ainsi des développements inattendus, qui, d'ailleurs, ne font qu'aider à la constatation de la vérité.

M. le président d'Oms consacre tout son temps à l'instruction de cette affaire, qu'il dirige avec une sagacité et une courtoisie dont les témoins entendus sont les premiers à se louer.

Au nombre des témoins appelés aujourd'hui devant M. d'Oms, figuraient M. le docteur Morel, médecin du prince ; MM. Coëtlogon et Chabrilat, rédacteurs du journal le Figaro ; M. Lagarde, rédacteur du Pays. M. de Fonvielle, déjà entendu une première fois, n'a fait qu'échanger quelques paroles avec M. d'Oms. Il sera, dit-on, cité de nouveau.

Le prince Bonaparte a fait appeler auprès de lui M. Emile Leroux, avocat à la Cour impériale de Paris, son ancien collègue à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative.

L'honorable M. Leroux a déjà plaidé plusieurs fois pour le prince.

### Conseil Municipal de Roubaix.

Séance extraordinaire du 19 janvier.

Absents, M. Julien Lagache, adjoint, empêché. — M. A. Wibaux, en voyage. — MM. Ferret-Dutoit. — Louis Voreux et Charles Bourbier, empêchés.

Présidence de M. Constantin Descat, maire. M. Pierre Parent est élu secrétaire pour la séance.

#### Le Conseil

Adopte un crédit de 30,000 fr. à titre d'acompte sur la subvention pour les dépenses ordinaires de l'hospice et de l'hôpital ;

Charge MM. Dellebecq-Defontaine et L. Watine de la révision de la liste électorale ;

Vote un crédit supplémentaire de 5100 fr. pour métrage public, service des aliénés indigents, entretien des promenades, salles d'asile et école des filles ;

Renvoie à une commission composée de M. Ternynck, Wibaux et A. Prouvost l'examen de trois demandes de prise d'eau au Canal ;

Vote un crédit 4410 francs pour la part d'entretien de la ville de Roubaix de l'Esplanade et de la Trichon ;

Adopte des modifications d'alignements dans les rues du Moulin et de Ma Campagne, rue des Fleurs et Place du Trichon, rue du Fontenoy, rue du Château, rue du Cul de Four, et les conclusions d'un rapport de M. le directeur des travaux municipaux concernant les pans coupés aux angles des rues.

Vote les conclusions d'un rapport de la commission de la Voirie présenté par M. Dubucq, relativement au pavage et à l'aqueduc de la rue de Beaufort.

Adopte les propositions de M. le Maire concernant 1° les travaux complémentaires de la 2<sup>e</sup> partie de la rue de l'Alma, 2° l'aqueduc de la 4<sup>e</sup> partie de cette même rue ;

Entend une communication relative à des offres pour une nouvelle église à construire au quartier de l'Épule et en exprime sa reconnaissance à M. le doyen de St. Martin ; L'examen de cette question est renvoyé aux commissions réunies des finances et travaux publics ;

Charge la commission des finances de l'examen d'une réclamation des sieurs Delattre frères, entrepreneurs ;

Déclare d'utilité publique l'Association de l'industrie et du commerce.

Accueille avec reconnaissance la communication d'une lettre de M. le Sénateur, chargé de l'administration du département du Nord, annonçant que Son Excellence le ministre de l'Instruction publique accorde à la ville de Roubaix un subside de 80,000 francs pour aider à la construction de nouvelles écoles.

### Le conseil vote des remerciements.

Accepte la demande faite par MM. Haudiquet et Roussel pour l'emploi du sang provenant de l'abattoir.

Renvoie à la commission chargée de l'organisation des marchés la pétition des marchands de fruits en détail.

Charge la commission des finances de l'examen d'une pétition des boulangers de Roubaix.

### Chronique locale & départementale

C'est à partir du 16 janvier qu'a commencé le défilé pendant lequel tout citoyen a le droit de former les demandes en radiation ou en inscription sur les listes électorales. Chaque citoyen a le devoir de s'assurer s'il est inscrit sur les listes électorales de la commune.

Le délai expire le 4 février.

La législation sur les faillites va recevoir une première modification.

Le gouvernement vient de proposer un projet de loi qui a pour but de réduire à deux ans la durée du privilège que les articles 3102 du Code Napoléon et l'article 444 du Code de commerce attribuent au propriétaire contre le locataire en faillite.

Le projet de loi porte aussi que les créanciers pourront s'opposer à la réalisation forcée du bail qu'exigerait le propriétaire, en payant les loyers échus, en meublant le local d'une valeur égale à une année de loyer, et en consignat le prix de la location pendant deux ans.

L'article 350 du Code de commerce sera modifié en ce sens.

La médaille militaire vient d'être conférée à M. Désiré-Eugène Moreaux, brigadier de gendarmerie, commandant la brigade de Lannoy.

La date du 26 approche dit le Progrès du Nord, tous les expropriés pour l'ouverture de la rue de la Gare ont procédé à leur déménagement, à moins que M. le maire de Lille ne leur accorde un peu de répit. Une démarche a été faite ces jours-ci auprès de l'administration municipale par les intéressés ; mais nous ignorons ce qu'elle a produit. A parler franchement, nous ne voyons pas quel inconvénient il y aurait à accorder aux expropriés une petite satisfaction.

En attendant, on nous annonce la fermeture très-prochaine du café Lalubie, l'un des plus anciens établissements de la ville. Le café Jean, restera ouvert paraît-il, jusqu'à la limite extrême du délai. On comprend qu'il profite le plus longtemps possible de sa situation privilégiée. Il paraît que son siège provisoire sera transféré rue Esquermoise, au coin de la rue des Poissonceaux.

Les marchands de poissons vont se disperser aux quatre coins de la ville ; les uns iront aux halles centrales, les autres dans les autres marchés couverts.

Sous ce titre : La misère à Lille, nous lisons dans l'Echo du Nord :

Nous trouvons dans le rapport qui vient d'être présenté au conseil municipal de cette ville par la commission du budget, les renseignements suivants :

Année	Nombre de familles secourues	Sommaires distribués en secours	Moyenne par famille
1859...	3.483	99.999 f. 59	28 f. 71
1869...	5.533	276.500	72 49 97

Différence : 2.050 176,501 13 21 26  
On pourra apprécier par ces chiffres, mieux que par des paroles, les résultats déplorables du traité de commerce. Il y a entre 1859 et 1869 une différence énorme. On a du presque tripler le chiffre des secours !

Si on estime à 4 personnes le nombre des membres de chaque famille, on voit que le chiffre des secours est de 22,132, ou 1 habitant sur 7. En réalité cette proportion est plus forte, car les ressources de la ville et du conseil municipal n'étant pas inépuisables, on a dû limiter à 5,533 le nombre des familles-secourues, qui devrait être augmenté d'environ un tiers. On sait encore que la charité privée est très-active dans le Nord, et que de ce côté aussi il y a un certain chiffre de malheureux qui ne se trouvent pas à la charge du bureau de bienfaisance.

Les ressources de ce dernier étant insuffisantes, la ville a dû venir à son aide en 1869 pour 215,000 fr. sur une somme totale distribuée de 276,500 francs ! La situation actuelle, qui paraît devoir se prolonger longtemps encore, étant le fait de la politique commerciale inaugurée de 1860, il nous semble que les frais résultant de l'augmentation de misère devraient être plus naturellement mis à la charge de l'Etat et non de la ville de Lille déjà assez cruellement éprouvée par la fermeture et la liquidation de tant d'usines. — A. Bernaert.

On mande de Lys-lez-Lannoy au Propagateur :

Lundi après-midi une somme de 250 fr. renfermée dans un petit coffret, placée dans une garde-robe, a été enlevée aux époux Lepoutre, par un commensal de leur maison qui s'est enfui vers la Belgique.

Un sieur Hosten avait déposé sa montre chez un cabaretier de la dite commune de Lys pour qu'elle fut mise en loterie. Celui-ci a déménagé furtivement la nuit, en emportant tout son mobilier, et il a oublié de restituer la montre. Mal lui en a pris, car Hosten a découvert la retraite du fugitif et l'a dénoncé à la police.

Voici le prix de la viande de boucherie sur les marchés tenus à Lille les 19 et 20 janvier 1870.

Le bœuf sur pied, 1 fr. 85 le kil.; la vache, 1 fr. 85; le veau, 2 fr. 40; le mouton, 2 fr. 10 le kil. en déduisant les issues et les bonifications 1 fr. 58 c. le kil.; la vache, à 1 fr. 58 c.; le veau, à 2 fr. 29 c.; le mouton, à 1 fr. 79 c.

Au marché Saint-Nicolas, le bœuf s'est vendu de 70 à 85 c. le 1/2 kil.; le veau de 1 fr. à 1 fr. 20 c.; le mouton, 75 à 95; le porc, 1 fr.

Au marché de la place de la Nouvelle-Aventure, le bœuf s'est vendu de 50 à 85 c. le 1/2 kil.; le veau, de 90 c. à 1 fr. 40; le mouton, de 75 c. à 1 fr. 95; le porc, de 1 fr. à 1 fr. 20 c.

Au marché de la place de Trévis, le bœuf s'est vendu de 60 à 80 c. le 1/2 kil.; le veau, de 90 c. à 1 fr. 20 c.; le mouton, de 75 à 90 c.; le porc, de 1 fr. à 1 fr. 20 c.

FRONTIÈRE. — On nous informe qu'une trouvaillerie fort intéressante a été faite ces jours derniers par un cultivateur de Rumes. C'est une statue du père d'Alexandre-le-Grand, Philippe II, roi de Macédoine. Cette monnaie a donc plus de 2,009 ans, elle est en or et pèse 8 grammes 25 centigrammes. D'un côté, elle porte la tête d'Apollon, couronnée de lauriers, et au revers un personnage dans un bige ou char traîné par deux chevaux, au-dessous un dios, sorte de vase; on lit en exergue le mot Philippo, en caractères grecs. On sait qu'avant l'invasion romaine les monnaies grecques avaient cours dans les Gaules, où elles furent imitées.

(Courrier de l'Escaut.)

La Patrie complète aujourd'hui ses renseignements, au sujet de la disparition dont nous avons déjà parlé.

Nous sommes en mesure aujourd'hui, dit-elle de compléter les renseignements que nous avons donnés samedi sur le meurtre du nommé Van Nieuwenhuyse, de Bruges.

Léonard Van Nieuwenhuyse faisait de bonnes affaires à Bruges, en peaux de lapins. Le vendredi 7 courant, au marché de Gand, un individu qu'il y avait rencontré quelquefois lui parla d'une affaire à réaliser à Landeghem. Un marchand de peaux de lapins y était déposé et sa veuve, qui avait lessein d'argent, tenait à vendre ses marchandises à tout prix. Van Nieuwenhuyse dit qu'il y réfléchirait.

Le dimanche suivant, l'inconnu, marchand de gibier à Gand, vint trouver Van Nieuwenhuyse à Bruges, lui parla de nouveau de l'affaire, et, après avoir été avec Van Nieuwenhuyse boire quelques verres de bière dans un estaminet de cette ville, ils partirent ensemble par le train de 6 h. 30 m. pour Landeghem.

Van Nieuwenhuyse avait promis à sa femme de revenir le lendemain. Comme il ne revenait pas, sa femme se rendit au parquet de Bruges et y fit part de ses inquiétudes. Des renseignements furent pris à Landeghem, d'où il résulte qu'en y avait trouvé un chapeau avec boucle blanche et deux sacs marqués D. La femme Van Nieuwenhuyse reconnut ces objets comme appartenant à son mari et fit connaître que celui-ci était porteur, à la connaissance de l'inconnu, de presque toute sa fortune, consistant en 4,200 fr.

Toute la semaine se passa en recherches de la demeure du compagnon de Van Nieuwenhuyse; la police de Bruges, accompagnée du baes des Dry Trommels et de la femme Van Nieuwenhuyse, se rendit vendredi au marché de Gand, et parvint à savoir que l'inconnu était Henri Duchatelet, âgé de 28 ans, né à Vive-Saint-Bavon, et marchand de gibier à Gand.

Informations prises à son logement, il fut connu que Duchatelet avait été absent dans la nuit du 9 au 10; que le lendemain il était rentré ayant des cicatrices au cou, qu'il s'efforçait de cacher en y appliquant son mouchoir prétextant un mal de dents. Bientôt après il était parti pour la France.

A la demande de M. le procureur du Roi de Bruges, la presse de cette ville s'abstint, dans les premiers jours, d'annoncer le meurtre et facilita de cette façon l'arrestation de l'assassin présumé, qui, remarquant le silence de la presse et croyant que la disparition de Van Nieuwenhuyse passait inaperçue à Bruges, retourna samedi soir de Roubaix et arriva à Mouscron, où l'arrêta.

Duchatelet a commencé par nier sa participation à tout meurtre. Il a reconnu qu'il était en route avec Van Nieuwenhuyse, ils ont été attaqués par trois brigands et qu'il est parvenu à se sauver. Quant à Van Nieuwenhuyse, il ignore ce qui en est advenu.

Les personnes de Landeghem qui ont vu les marchands le dimanche soir en cette commune ont remarqué que Van Nieuwenhuyse buvait bien, tandis que Duchatelet était beaucoup plus sobre.

Le chapeau a été retrouvé près du canal de Schipdonck, dans un enfoncement de terrain. Si le cadavre a été jeté dans un canal, on le retrouvera difficilement, car le jeu des écluses a une force prodigieuse.

On écrit de Gand au sujet de cette disparition :

Notre police ayant été informée, se mit immédiatement en campagne. Elle apprit que le compagnon avec lequel Van Nieuwenhuyse s'était rendu à Landeghem était un certain Henri Duchatelet, ancien garçon de café, faisant actuellement le commerce des poules.

Duchatelet, qui n'avait plus reparu à Gand depuis jeudi matin, fut arrêté à son retour de Roubaix, samedi soir. Il portait à la figure et au cou des blessures, qu'il dit avoir reçues dans une lutte qu'il a dû engager à Landeghem à 10 heures 1/2 du soir avec Van Nieuwenhuyse contre trois prétendus malfaiteurs.

Ce qui est certain c'est que depuis la disparition de Van Nieuwenhuyse et le retour de Duchatelet de son voyage à Landeghem, ce dernier s'est livré à des dépenses extraordinaires. Il a acheté, en autres, des meubles, des literies, une montre en or, etc. Il a même payé d'anciennes dettes et il a été trouvé nanti d'une somme relativement importante en or.

Cette capture, que nous devons au zèle et à l'activité de notre police locale, paraît être d'une extrême importance.

Pour la chronique locale ALFRED REBOUX

### FAITS DIVERS

On nous communique le bulletin suivant de la santé de M. Raspail :

« L'état de M. Raspail est plus satisfaisant. La prostration est moins grande. La nuit a été meilleure. »

Les médecins,

Camille Raspail, Dupré, Veyne. »

Ce bulletin, daté d'hier à midi, a été reçu à Roubaix aujourd'hui.

Un journal raconte comment Madame Emile Ollivier a dit pour la première fois aux Tuileries !

Madame Emile Ollivier — une vraie ingénue de Scribe — avait une de ces toilettes comme on en portait du temps des ingénues : robe de tarlatane blanche, à corsage montant, à manches longues, ouverte carrément sur la poitrine; ceinture d'enfant en large ruban attachée derrière. Ses beaux cheveux blonds dénoués tombaient sans art jusqu'à la ceinture.

Elle a vingt ans, elle en paraît seize. Elle a raconté à l'Empereur son mariage. M. Emile Ollivier allait tous les ans aux mêmes eaux qu'elle, dans les Vosges. Ce nom célèbre impressionnait un peu la jeune fille ; mais quant au député, il ne paraissait pas songer du tout à elle. La première année il la traita en enfant, la seconde année elle lui parut grande, la troisième année il la trouva, comme dit Musset, « à la hauteur de son cœur, » et le mariage se fit.

Elle ne songeait guère alors qu'un soir Napoléon III en écouterait le récit.

On annonce qu'à la demande de Garibaldi, grand ami de Pierre Bonaparte, l'anticongite va publier un manifesté en faveur du prince. Il y serait exposé qu'au point de vue matérialiste et athée, Pierre Bonaparte ne pouvait agir autrement qu'il ne l'a fait ; que, comme dit la formule de Taine, chez lui la race, le milieu et la faculté maitresse le poussaient irrésistiblement à user du revolver ; ceux donc qui veulent qu'une responsabilité morale lui incombe sont indignes du titre de libre-penseur.

On prétend également que Mazzini a écrit au prince une lettre fort laudative ; il faut se rappeler que, pour le fameux révolutionnaire, l'assassinat politique est un principe sacré.

(Moniteur universel.)

### Dernières nouvelles.

#### Dépêches télégraphiques.

(Service particulier du Journal de Roubaix.) Paris, vendredi.

M. Rochefort déclare dans la Marseille de ce matin qu'il ne paraîtra pas samedi devant le tribunal correctionnel, parce qu'il récuse des magistrats non élus par le suffrage universel.

Creusot, vendredi.

Les ouvriers ont été surpris hier par un éboulement dans une mine abandonnée. On a retiré six morts et deux blessés.

Les grévistes essaient vainement de soulever les mineurs de Monceaux.

Des troupes ont été dirigées de Lyon pour Le Creusot par correspondance particulière.

Rome, jeudi.

Mgr. l'archevêque de Paris a prononcé hier devant le Concile un discours plein de sagesse et de modération dans lequel il a beaucoup félicité les pères de leur pétition contre les excès de certains laïques rédigeant des journaux religieux. Cette pétition est déjà signée par un nombre considérable de Pères. — HAVAS.

#### Bourse de Paris

du Vendredi 21 Janvier 1870  
Rente 3 p. 0/0 ..... 78.45  
id. 4 1/2 p. 0/0 ..... 103.10

### COMMERCE.

(Au moment où nous mettons sous presse, nos dépêches commerciales ne nous sont pas encore parvenues.)

Havre, 20 janvier. — Cotons. — Le ton du marché a été sensiblement plus calme depuis hier, et sans avoir le moindre changement de prix à signaler, on peut cependant constater que l'on s'est montré plutôt plus vendeurs, sur la base de 137 50 environ pour l'ordinaire Louisiana et pour low middling à livrer.

A terme, le janvier a donné lieu hier soir à passablement d'affaires à 135 fr. 50, et ensuite on avait tenu 136 fr.; on a redonné toutefois à 135 fr. 50 cette après-midi, sur 9.36.

Laines. — Voici le résultat de la première séance de la vente publique de laines tenue le 19 janvier :

#### QUANTITES

	Offertes.	Vendues.	Retirées.
Buenos-Ayres.	B. 1,684	1,222	462
Monte-Video.	543	500	43
Espagne.	308	156	152
Rio-Grande.	27	27	0

Totaux... B. 2,562 1,905 657  
Acheteurs assez nombreux, enchères assez animées, principalement pour Monte-Video et Buenos-Ayres moyenne finesse. Monte-Video, prix soutenus. Bons Buenos-Ayres, 5 cent. de baisse ; défectueuses, 10 c.

les avis plus frois d'Angleterre, et l'on n'a même plus été acheteurs ainsi.

Par navire, on a fait depuis hier du Louisiana ordinaire à 450 fr., à l'ordinaire de 131 à 131 fr. 50, du bary good ordinary à 133 fr. 50, enfin du strict low middling à 137 fr. 50.

Les ventes notées à quatre heures vont à 1,405 h.  
Manchester, 18 janvier. — Le marché s'est de plus en plus tendu depuis vendredi. Aujourd'hui on a fait de grandes affaires en lés d'exportation et on a parfois payé même plus cher que la veille. Pour la consommation, achats assez courants en hausse de 1/4 d. sur vendredi ; on demande parfois plus cher, mais sans pouvoir obtenir.

Les tissus ont été en bonne demande générale et on a même fait quelques fortes affaires depuis samedi à prix en hausse ; les sortes les plus recherchées sont les fabriqués pour l'Inde et aussi un peu pour la Chine ; les acheteurs se sont décidés à payer jusqu'à 1 d. 1/2 plus cher ; mais toute prétention plus élevée arrête les achats. On a fait quelques offres pour de fortes parties aux prix actuels, mais on les a refusées. Néanmoins le mouvement actuel est regardé généralement plutôt comme le résultat d'un fantaisie que celui d'une demande sérieuse et stable.

Buenos-Ayres, 1<sup>er</sup> décembre. — Laines en suint. — Les recettes, plus suivies, ont provoqué beaucoup d'entrain dans les affaires, d'autant plus que les acheteurs, stimulés par les avis favorables de la France et de la Belgique, ont opéré avec moins de réserve. Les cours du jour dénotent une hausse de 2 à 3 s et le marché clôture très ferme. Nous sommes toujours avec un stock très limité.

Recettes de la quinzaine : Environ 470,000 arrobes. — Ventes : environ autant. — Stock : De 20 à 30,000 arrobes.

On cote ? Laines de choix 62 à 68 s ; légères et bien conditionnées 53 à 62 s ; laines moyennes 50 s ; qualités inférieures et défectueuses 40 s à 45 s.

Les laines d'Entre-Rio se placent facilement de 17 à 19 s. Elles sont très rares.

Monte-Video, 15 décembre. — Laines : Sous le coup des nouvelles favorables d'Europe, les prix se sont raffermis. On a traité 31,000 arrobes. Laine en suint, de 1 s 80 à 2 s 70 monnaie courante et 2 s 27 1/2 à 2 s 60 or, suivant qualité.

Les laines de la nouvelle toute arrivées jusqu'à présent sont très légères, mais en partie un peu maigres.  
On a expédié pour compte de détenteurs, 28,600 arrobes. Stock, 241,000 arrobes.

### BOURSE DE LILLE.

Cours du 20 Janvier 1870.

OBLIGATIONS DES VILLES.	
Armentières.	502 50
Lille 1860. J. A. 1865.	103 75
Lille 1863. J. J. Janv. 1864.	98
Lille 1868. Libérées.	501 25
Roub.-Tourcoing, R. à 50.	43 87

VALEURS LOCALES.	
Caisse comm. de Lille, Ver-	
ley, Decroix.	565
Comptoir Devilder et C.	525
Crédit industriel du Nord.	511 25
Caisse Pérot et Comp.	570
Compagnie le Nord incendie.	
200 fr. p.	1300
Gaz de Wazemmes à	1300
— n	1125
Caisse comm. de Roubaix.	540
Lille à Béthune, actions.	405
Lille à Béthune, oblig.	303 75
Aniche (le douzième)	250
Azincourt.	250

COURS DES HUILES A LILLE.	
20 Janvier 1870.	
Auchy-au-Bois	1840
Bruay	410
Bully-Grenay, anc.	410
Carvin.	1120
Courrières.	1007 50
Campagnac.	625
Douvrin, anc.	1300
Douvrin-nouv. 1864	1300
Escarpelle.	1300
Epimac.	1400
Ferfay.	1400
Piennes et Harding.	9100
Lens.	1550
Lievin.	900
Maurchin.	3440
Vicoigne-Noux.	3440
Vendin.	3440
Thiv. et Fresnes (M.)	3440

### COURS DES HUILES A LILLE.

20 Janvier 1870.		
HUILES	GRAINES	TOURTEAUX
l'hectolit.	Phectolit.	Phectolitre.
Colza.	26 à 30	50 1850 19 50
— pour qq 90	26 à 30	50 1850 19 50
Oil. b. g. ca.	22 50	34 18 50
— rousse.	22 50	34 18 50
Cameline.	21	34 48
Choucrue.	17	18 17 50 18 50
Lin du p.	27	29 29
Lin gr. et.	26	28 31 20

### CHEMIN DE FER DU NORD.

Départs de Roubaix pour	
Lille	Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31
Tourcoing et Mouscron	Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir : 1.15 — 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.43 — 10.22 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 (jusqu'à Tourcoing seulement)
Amiens et Paris	Matin : 5.17 — 8.21 — Soir : 12.31 — 3.31 (P et 2 <sup>e</sup> cl.) — 7.38 — 9.36
Armentières, Baillou, Hombrouck.	Matin : 5.17 — 7.21 (jusqu'à Armentières seulement) 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31 — 9.36
Calais	Matin : 5.47 — 9.51 (1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup> cl.) — 11.26 — Soir : 5.13 — 9.36
Dunkerque.</	